Numéro 4 - avril 1999

Bulletin de la CIIP

POLITIQUES DE L'EDUCATION ET INNOVATIONS

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

EDITORIAL

La scuola media : une structure éducative en évolution

Il y a plus de 20 ans, le Tessin a introduit un modèle d'école unique pour tous les élèves de 11 à 15 ans : la scuola media. Il s'agit d'une exception en Suisse, même si, récemment, quelques cantons ont introduit des réformes visant à retarder le moment de la sélection et à unifier le secondaire I. La scuola media, étape finale de la scolarité obligatoire, se caractérise par un enseignement unifié dans le premier cycle, et diversifié dans le second afin d'en assurer la fonction d'orientation. Quelques constations s'imposent.

Plus de 85% des jeunes poursuivent aujourd'hui leur formation au delà de la scolarité obligatoire, jusqu'à 18-19 ans. La scuola media joue donc un rôle moins important dans la formation culturelle et civile du futur citoyen. Elle partage, dans une certaine mesure, cette responsabilité avec le secondaire II. On dispose, de surcroît, de plus de temps pour mener cette tâche à bien.

La scuola media, en tant qu'institution est l'une des pièces maîtresses du système de formation. Elle a absolument besoin d'un projet éducatif qui soit débattu entre toutes ses composantes et modernisé périodiquement. En effet, dernière étape de la scolarité obligatoire, elle s'inscrit dans une période charnière de la vie des élèves, dans cette phase problématique de l'adolescence avec son cortège d'expériences délicates, difficiles, voire même parfois traumatisantes.

En vingt ans, le modèle de la scuola media tessinoise n'a été adopté par aucun autre canton. Nous pourrions, certes, en déduire que nous sommes différents, meilleurs peut-être, mais cela ne peut en aucun cas nous dispenser de garder le contact avec les autres et de confronter nos expériences.

Sans l'ombre d'un doute, cette école a fait ses preuves. S'il est certainement possible d'y apporter des améliorations, il est surtout nécessaire d'en adapter le modèle à l'évolution sociale et économique, aux changements intervenus dans les autres secteurs scolaires, dans la formation professionnelle en particulier. C'est pourquoi, il a été décidé d'établir un bilan global et d'ouvrir de nouveaux chantiers de réforme.

Tout le monde s'accorde à reconnaître à l'école une nouvelle fonction éducative (surtout face aux effets désastreux de la fracture sociale et de l'autoexclusion), mais dans le même temps - et plus que jamais - on en conteste les méthodes, les contenus et les structures. Face à ces pressions, elle doit apporter des réponses claires, sans équivoques, sur la base d'un projet qui représente une orientation sociale et culturelle explicite, arrêtée en accord avec la société.

Gare si école et société devaient ne plus se comprendre, ne plus s'entendre, ne plus se retrouver, ne plus se reconnaître !

Giuseppe Buffi

LE SECONDAIRE I

SON HISTOIRE : LE COLLÈGE DE L'ÉLITE SE DÉMOCRATISE

Destinés autrefois aux seuls enfants de l'élite, les collèges absorbent aujourd'hui tous les élèves de l'école primaire. L'orientation, au fil des ans, est devenue une vaste entreprise qui éprouve de réelles difficultés à s'adapter aux itinéraires de plus en plus complexes de nos systèmes de formation contemporains.

Jusqu'après la seconde guerre mondiale, l'enseignement secondaire était réservé à l'élite sociale. Les enfants des autres classes en étaient exclus sauf s'ils étaient particulièrement doués. Le monde scolaire était alors d'une grande simplicité : l'école primaire pour l'éducation du peuple, l'école secondaire - ou collège latin - pour celle de la bourgeoisie. Cette situation devint insoutenable dès la deuxième moitié du XXe siècle. Les inégalités et les injustices s'avéraient flagrantes. Les élèves qui entraient au collège n'étaient pas les meilleurs de l'école primaire mais ceux, bons ou moins bons, des familles favorisées. Cet excès d'élitisme devait être corrigé afin de faire en sorte que la fréquentation de l'école secondaire dépende du mérite scolaire et non de l'origine sociale. De plus, les temps changeaient et l'on manquait cruellement de personnel qualifié. Face à la concurrence sur les marchés, la nécessité d'une meilleure formation de la population se faisait impérieuse. Dès la fin des années 50, en dépit des résistances, on ouvrit peu à peu les collèges aux enfants du peuple. Cette réforme ne se fit pas sans mal.

La Conférence de l'OCDE de 1962, consacrée à l'éducation dans les pays membres releva que *le grand problème auquel la plupart des pays d'Europe se sont heurtés lorsqu'ils ont voulu modifier l'organisation scolaire a été celui du raccordement et/ou de l'intégration de l'enseignement primaire ordinaire à l'enseignement classique qui assure la préparation aux études universitaires. Les tentatives en vue d'instaurer un système scolaire unifié et polyvalent se sont heurtées à des traditions et à des résistances sociales en vertu du principe que les deux types d'enseignement s'adressent à des classes différentes et n'ont donc pas le même prestige*[1].

Les difficultés de l'orientation

La démocratisation de l'enseignement secondaire exigeait la révision des pédagogies, des plans d'étude, l'ouverture de nouvelles sections et la mise en œuvre d'une politique d'orientation. L'école primaire demeurait unique, mais l'école secondaire, devenue un passage quasi obligé, se fragmentait, se divisait en de nouvelles ramifications. Il fallait, en effet, canaliser les flux croissants d'élèves vers diverses filières de formation. Dans l'urgence, on construisit de nouveaux bâtiments, on créa, à court terme, des voies plus rapides de formation du corps enseignant.

L'orientation devint un dispositif de plus en plus important. Dès les années soixante, on se mit à s'interroger sur ses valeurs, ses manières de faire et de sélectionner les élèves. Etait-il démocratique ? Donnait-il de véritables chances de formation aux enfants des classes défavorisées ? Son égalité formelle était-elle une égalité réelle ? Autant de questions qui tarabustèrent chercheurs et autorités éducatives. Afin d'affiner le processus, on ouvrit, dans les années 60, les cycles d'orientation. Ils étaient destinés à observer avec méthode les aptitudes, les résultats et les goûts de tous les

élèves et à les intégrer dans les filières appropriées.

Genève instaura un cycle d'orientation en 1962. Tous les élèves fréquentèrent alors les collèges et furent scolarisés sous le même toit. L'orientation devint le processus institutionnel qui opérait le tri et qui gérait les flux. Au fil des années, les autres cantons adoptèrent des solutions semblables. Le moment de la sélection se fit soit en quatrième, soit en cinquième ou en sixième année. On créa aussi des passerelles pour sauter d'une filière à l'autre.

De l'aménagement des filières

Dès la fin des années 70, des études internationales mirent en lumière l'effet néfaste des filières ségrégatives précoces sur le niveau général d'éducation de la population. Plus le système est sélectif, moins le niveau de formation est élevé. Se posèrent alors, avec acuité, les questions du moment de l'orientation, de sa pratique et de son équité. Est-il juste que la carrière scolaire et professionnelle d'un enfant se joue à onze ou douze ans ? Ne serait-ce pas plus judicieux de repousser ce moment et de le laisser mûrir ? Plus on retarde le moment de l'orientation, plus on augmente les chances de réussite.

Les filières ne s'avèrent, de surcroît, pas si homogènes qu'on l'imaginait. Les résultats des élèves les plus faibles des filières gymnasiales sont les mêmes que ceux des bons élèves des filières à exigences moyennes. Est-il donc équitable de poursuivre dans cette voie cloisonnée ? Autant de questions qui se posent aux responsables du pilotage des systèmes éducatifs. A ce désarroi, s'ajoutent les statistiques qui révèlent les aléas de la démocratisation. Les filières reproduisent les stratifications sociales. La majorité des enfants des classes défavorisées suivent les filières à faibles exigences. L'institution scolaire doit répondre de ses manques : échec des plus démunis, inégalité des filières et des établissements.

Dès 1980, les choses se compliquent encore. Le système socio-productif se transforme rapidement et le chômage des jeunes va croissant en Europe, puis en Suisse dès les années 90. Echouer à l'école devient de plus en plus synonyme de relégation et d'exclusion. En 1984, une publication de la CDIP/CH sur les réformes du secondaire I fit le point de la situation. Nombre de cantons ont décidé d'atténuer le cloisonnement entre les diverses filières par la coordination ou l'harmonisation des plans d'études et des moyens d'enseignement, la création de cours à option ou à niveaux pour tous les élèves, l'introduction d'enseignements différenciés, la création de nouvelles passerelles. On a aussi retardé le moment de la sélection et tenté de revaloriser les voies qui débouchent sur la formation professionnelle.

Quelle orientation pour demain ?

L'orientation tracasse parents et gestionnaires des systèmes éducatifs. Elle est un problème crucial parce qu'on a confié à une institution démocratique le quasi monopole de la sélection et de la formation des êtres. L'école est, en effet, le lieu où s'acquièrent les savoirs et où se mettent en place les bases des itinéraires socioprofessionnels. Réussite ou exclusion sociale s'y jouent.

Dans notre société où la formation gagne d'importance, les responsabilités de l'école sont énormes. Le temps de la culture du jeune ouvrier au col bleu est révolue. Il n'existe plus de métiers qu'on peut exercer en sortant de l'école obligatoire. Il faut aujourd'hui de multiples compétences et des savoir-faire. Cette évolution de société implique une vision claire des aptitudes et connaissances indispensables à tous les jeunes de 15 ans, quelle que soit leur voie de formation. L'orientation se décline de plus en plus en termes d'évaluation et de projets personnels.

Simone Forster

1 T. Husen, La structure de l'enseignement et le développement des aptitudes in A.H. Hasley Aptitudes intellectuelles et éducation, OCDE 1962 (p 117).

LE SECONDAIRE I À L'HEURE DES RÉFORMES

L'école secondaire réunit tous les élèves sous le même toit. Elle les canalise parfois après un ou deux ans de tronc commun vers des filières ou des enseignements à niveaux. Traditionnellement la vocation de ce secteur est d'instruire et d'orienter. Il faut transmettre des compétences clés pour la vie et guider les élèves vers les diverses formations du secondaire II.

Une panoplie de modèles

La scolarité obligatoire se termine par le secondaire premier cycle dont la durée varie, en Suisse latine, entre trois et cinq ans. Chaque canton organise ce secteur en fonction de ses traditions et de son histoire. Les structures sont donc variées et complexes. Les élèves commencent en général leurs classes secondaires en 7ème année sauf à Neuchâtel (année d'orientation en 6ème), au Tessin (6ème) et dans le canton de Vaud (5ème année soit 1ère année du cycle de transition). La porte des établissements franchie, on pénètre dans une organisation diverse et foisonnante: celle des classes d'orientation, des filières, des filières avec niveaux ou du collège unique.

Il existe en Suisse latine sept différents modèles d'organisation du secondaire I. (cf. tableau). Genève en pratique actuellement deux : quatre filières dès la septième année, ou des classes à niveaux dès la 8ème année. La majorité des établissements (14) fonctionnent par filières. Le Valais compte aussi deux voies différentes : filières ou classes à niveaux dès la septième année. Les cantons de Neuchâtel, de Fribourg et de Vaud connaissent les filières dès la 7ème année. Seuls les cantons du Tessin et du Jura ont opté pour une école secondaire intégrée. Les élèves suivent alors des cours différenciés, à divers niveaux, dans les disciplines principales - mathématiques, langue maternelle, langue seconde. Les autres branches sont dispensées à l'ensemble de la classe.

Le secondaire premier cycle pénètre aujourd'hui dans une ère de réformes. On redéfinit les plans d'études, les objectifs d'apprentissage, le fonctionnement des établissements et la gestion de l'enseignement. Il faut, en effet, s'adapter aux exigences du monde du travail et des nouvelles maturités gymnasiales et professionnelles. Des projets sont en consultation (Fribourg), des commissions mandatées par les Départements de l'instruction publique cogitent et proposent des travaux de réaménagement et de nouveaux modèles d'organisation (Neuchâtel, Genève). Le canton de Vaud introduit un cycle de transition de deux ans. L'école secondaire débute en 5ème année et la répartition en trois filières se déroule au terme de la 7ème année, comme dans la plupart des autres cantons romands. Toutes les classes de 5ème, soit celles de la première année du cycle de transition, sont actuellement engagées dans le nouveau système.

Secondaire premier cycle : trois modèles

	Berne	Fribourg	Genève	Jura	Neuchâtel	Tessin	Valais	Vaud
5								Cycle de transition
6					Orientation			
7	Filières avec niveaux	Filières	Tronc commun	Intégré : 3 niveaux pour les 3 disciplines de base + 4 groupes d'options	Filières	Intégré	Filières	Filières
8			Filières				Niveaux	
9			Niveaux			Niveaux		

De quelques projets de réformes de structures

Alléger les structures, retarder l'apparition des filières, donner un sens nouveau à l'orientation en y impliquant les élèves sont les grands axes des réformes. Le Valais avec *Education 2000*, refusé en votation populaire au printemps 1998, s'était engagé sur cette voie. La pression de la sélection était atténuée. Tous les élèves fréquentaient les mêmes classes les deux premières années avec des cours à deux niveaux dans certaines disciplines. Ils étaient orientés en dernière année soit vers la filière maturité soit vers celle des autres études et apprentissages. Communes et écoles bénéficiaient d'une autonomie partielle afin de mettre en œuvre des projets.

Genève, dès 1990, lançait son projet *Formation équilibrée des élèves (FEE)*. Les jeunes, dès la 7e année, devaient *élaborer un projet personnel d'avenir scolaire et professionnel*. L'école leur assurait les connaissances indispensables et les moyens de le réaliser. Cette optique de formation s'inscrivait dans une *volonté d'éviter toute sélection précoce définitive*. Les lignes de force étaient : la redéfinition des objectifs d'apprentissage, l'évaluation et la différenciation de l'enseignement, le projet personnel de l'élève, son encadrement, la relation famille-école, la formation continue des enseignants *et le travail en équipe*. Au fil des ans, ce projet a évolué et s'est ramifié. On a redéfini les priorités; des établissements ont élaboré leur propre projet. Actuellement, Genève revoit ses plans d'étude et met l'accent sur les innovations pédagogiques. On étudie la création d'un tronc commun en 7e année.

Fribourg a introduit le cycle d'orientation de trois ans en 1972. Il est organisé en trois sections : pratique, générale et prégymnasiale. Actuellement, on discute d'un projet de réforme *Odys...CO*, présenté en avril 1998. Ses grandes innovations sont la suppression des filières au profit d'une spécialisation intervenant en troisième année. Les deux premières années du cycle sont vouées à la formation, la dernière à l'orientation. Les élèves doivent présenter, à la fin de leur deuxième année, un préprojet de type maturité ou apprentissage. En troisième année, ils entrent dans un domaine de projet - maturité gymnasiale, technique, scientifique, commercial, social, paramédical, artisanal, professionnel. Sont pris en compte leur avis, celui de leurs parents et les observations recueillies en cours d'année. Les jeunes en difficulté peuvent suivre à ce degré une voie duale (école-milieux professionnels). Formation et orientation s'appuient sur une évaluation qui vise la régulation des apprentissages, l'aide à l'orientation, la certification. Les associations professionnelles consultées sont sceptiques, elles trouvent les structures brouillonnes et finalement guère éloignées des anciennes filières.

Neuchâtel innove dans la tradition. Dès la rentrée d'août 2000, en principe, un enseignement renouvelé du latin sera obligatoire pour tous les élèves de la section maturité des degrés 7 et 8. Une commission chargée de mettre sur pied l'organisation des sections moderne et préprofessionnelle a commencé ses travaux en décembre 1998.

Plans d'étude et transition vers la vie active

Les réformes du secondaire premier cycle commencent par une révision des plans d'études. Le but est que tous les élèves acquièrent un bagage de connaissances minimum qui leur permette de s'insérer dans un monde sans cesse en mouvement. Cette tâche devient urgente car, de plus en plus, les milieux de la formation professionnelle s'interrogent sur le travail scolaire et manifestent leurs inquiétudes face aux lacunes des apprentis. Les doléances viennent de tous les côtés. Les cantons, inquiets de ce nouveau phénomène, entament une réflexion sur les objectifs à atteindre dans toutes les disciplines à la fin du secondaire I (Genève, Neuchâtel).

Les difficultés de transition, école/apprentissage les poussent aussi à la réflexion sur la vocation de la dernière année de scolarité obligatoire, la 9e année. Il s'agit de mieux adapter son profil de formation à la variété des besoins et des projets des élèves. De plus, il existe partout une dixième année destinée à renforcer les connaissances scolaires des jeunes sans débouchés professionnels. Le canton de Vaud propose quatre types de perfectionnement pour les élèves des filières à exigences peu élevées et des classes d'accueil de la scolarité post-obligatoire (CASPO).

De quelques projets de réformes de structures

La réforme des structures du secondaire I relève certes d'une volonté d'unification des pratiques. Toutefois, nombre de cantons laissent une marge de liberté importante aux communes et aux établissements. Les départements de l'instruction publique définissent les finalités, distribuent les ressources et contrôlent la qualité des services. Les écoles décident des modalités de l'action pédagogique (méthodes, groupements des élèves etc.). Le canton du Valais, en 1986, laissait aux communes le choix entre deux organisations : modèle intégré avec classes hétérogènes et enseignement à niveaux dans les disciplines principales, et modèle à deux filières. Dans la partie francophone, seuls trois établissements sur vingt-et-un ont opté pour le modèle avec filières. Début 1990, le canton de Berne a proposé cinq possibilités à choix. La même année, Genève débutait le projet *Formation équilibrée des élèves* (FEE). Les cycles d'orientation commencèrent une réflexion sur les finalités de l'école obligatoire, définirent des projets d'établissements et leur profil pédagogique. Les grands chantiers mis en œuvre avaient trait aux structures, aux compétences et savoirs essentiels et à l'évaluation.

Perspectives d'avenir

L'adaptation du secteur secondaire à l'évolution sociale reste un chantier permanent et ouvert. Le collège doit donner les clés et les compétences pour l'insertion des élèves dans les diverses filières du secondaire II et assurer un enseignement de qualité. A l'avenir, il aura à s'adapter à la diversité des parcours et des projets individuels.

Le comité de l'éducation au niveau ministériel de l'OCDE estime que le monde de demain exigera toujours plus de connaissances. Il faudra donc une autre école, plus stimulante, moins sélective, et capable de mettre en œuvre le nouveau concept de l'apprentissage à vie. Le collège sera le même pour tous et l'évaluation, en fin de parcours, s'insérera dans des appréciations d'objectifs personnels d'apprentissage. Du reste, le temps des collèges clos durant les week-end et les vacances sera révolu. Les écoles de demain ou *centres communautaires d'apprentissage*, seront ouvertes en permanence et accueilleront enfants, jeunes et adultes. On y trouvera des bureaux de conseil pour la formation. Les classes seront vastes et les postes de travail reliés à des banques de données et à des réseaux extérieurs. Les enseignantes et enseignants seront *animateurs, gestionnaires des apprentissages et guides de l'information*. L'école sera lieu de vie et de formation à la vie[1]. Une vison futuriste ? Certes, mais à l'heure de l'accélération de la mondialisation, le futur c'est déjà demain.

Simone Forster

[1] OCDE. Apprentissage à vie, une réalité pour tous : synthèse et orientation des actions à entreprendre, Note du secrétaire gén., 1995

1886 : LA CRISE ÉCONOMIQUE FAIT RAGE, GENÈVE SE DOTE D'UNE NOUVELLE ÉCOLE SECONDAIRE

Le 15 mai 1886, le Grand Conseil adopte une loi sur l'instruction publique. Les enfants sont tenus de fréquenter l'école primaire de 6 à 15 ans. Ils peuvent suivre, dès 13 ans, une formation combinant emploi et instruction. Face à un mélange hasardeux des milieux sociaux sur les mêmes bancs, on ouvre des classes de discipline - ancêtres des classes spéciales - pour les garçons vicieux, indociles et opiniâtres, en majorité immigrés, confédéraux ou étrangers. Le mot d'ordre de cette nouvelle loi est d'ajuster la formation aux impératifs de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Le canton est secoué par la grande dépression de 1873-1895. Le chômage croît et les problèmes des déficits budgétaires deviennent lancinants. On impute la sévérité de la crise aux déficiences de la classe laborieuse. La majorité du parlement genevois est acquise à une hausse du niveau de formation, à une instruction pragmatique et utilitariste, adaptée aux exigences de la société industrielle. Quelques esprits s'insurgent toutefois contre l'assujettissement de l'éducation des enfants du peuple aux conditions économiques. Nous aurions ainsi au bout de quelques années, des jeunes gens habiles sans

doute à se servir de leurs dix doigts, mais ignorants comme des carpes. Or l'ennemi le plus certain de l'ouvrier, c'est son manque de culture générale.

La nouvelle loi étoffe les programmes, ajoute de nouvelles disciplines (dessin, histoire, leçons de chose, chant, gymnastique, notions constitutionnelles pour les garçons, notions d'allemand, de géométrie, et travaux manuels). Le secteur primaire prépare le secondaire, lequel se scinde en de multiples filières au caractère professionnel affirmé. Il s'agit de donner à l'élève, futur ouvrier, une formation pré-professionnelle adaptée à ses besoins, sans tout ce qui est luxe, intellectuel et désintéressé (Georges Favon). Après la 5ème année primaire, s'ouvrent les filières prestigieuses du collège classique pour les garçons et de l'Ecole secondaire des jeunes filles; après la 6ème, les filières pré-professionnelles. Cette différenciation des parcours scolaires a l'avantage, selon les parlementaires, de mettre chacun à sa place. Etudes classiques pour l'élite, collège industriel et commercial qui conduit au gymnase et peut déboucher sur le polytechnicum pour les cadres industriels, école professionnelle pour les classes laborieuses. Nombre de voix s'élèvent toutefois contre un enseignement secondaire pour tous car on craint les prétentions déplacées et les déclassements nocifs. Les parlementaires demeurent toutefois fermes quant à leur décision de renforcer la formation. Ils décident de la gratuité des filières d'orientation pratique et de l'augmentation des écolages dans les filières débouchant sur les études supérieures. Les enfants pauvres vraiment méritants en seront exemptés.

Le XIX e siècle fut celui d'un fantastique élan éducatif. On se posait de grandes questions. L'école républicaine devait-elle spécialiser et diversifier les formations ou viser une unification des parcours et des contenus scolaires? On opta pour la diversification. Le XXe siècle allait hériter de ces problèmes et le débat continue.

Simone Forster

Source : Rita Hofstetter.- Les lumières de la démocratie. Histoire de l'école primaire publique à Genève au XIXe siècle.- Berne: Peter Lang 1998

Le latin en perte de vitesse

Le latin est une simple option de la nouvelle maturité gymnasiale. Faut-il dès lors persister à faire décliner la rose et le peuplier aux enfants des collèges quand le monde ne se soucie plus de culture classique ? Un curriculum vitae avec connaissances actives de latin n'intéresse ni les entreprises ni l'administration.

Les disciplines sont un enjeu politique. Réduire ou supprimer leur étude s'avère difficile car savoirs scolaires et compétences professionnelles relèvent de logiques distinctes. En 1925 déjà, l'enseignement du latin échauffait les esprits :

Il est remarquable que la question du latin surgit dans les débats pédagogiques de l'université, à propos de tout, même de questions où il semblait d'abord qu'elle n'eût rien à faire. Et, dès qu'elle surgit, il y a des gens qui voient rouge et foncent sur l'adversaire comme le taureau. C'est que, sous la simple question pédagogique, qui devrait être étudiée froidement, en pesant à tête reposée les avantages et les inconvénients, en dosant les sacrifices qu'il faut bien faire d'un côté comme de l'autre, sous la question pédagogique, il y a la question de la classe sociale.[1]

En Suisse romande, le latin est offert dans les filières prégymnasiales des collèges. Il est souvent obligatoire. Ailleurs en Europe, il perd du terrain. Il est en général une option qui peut être choisie dès la troisième ou quatrième année du cycle secondaire. En troisième année du Gymnasium allemand, il est assimilé à une deuxième langue étrangère. Seuls les élèves de cette filières peuvent opter pour son étude. La scuola media italienne a aboli son caractère optionnel en deuxième année. Son enseignement est incorporé à celui de la langue maternelle. La Grundskola de Suède ne l'enseigne plus depuis 1962 après la suppression de la filière des humanités. En Angleterre, il ne survit que dans les grammar schools et les public schools qui ne comptent que 10% des effectifs.

La place du latin dépend du degré d'intégration des premiers cycles et du souci de démocratisation. Elle est quasi inexistante dans les modèles les plus unitaires et limitée dans les collèges uniques français et rénovés belges. Le latin conserve de son prestige dans certains systèmes fidèles à la sélection et aux filières.

Simone Forster

[1] E. Goblot, la barrière et le niveau, 1925, réed Paris, PUF 1967

QUELLES PISTES EN VUE D'UNE HARMONISATION DU DEGRÉ SECONDAIRE I ?

L'harmonisation des structures et de l'organisation du degré secondaire I figure au programme d'activité pour les années 1997 à 2000 de la CIIP. L'objectif consiste à «réduire les obstacles aux migrations et aux progrès de la coordination dus aux différences dans les structures et l'organisation» du degré secondaire I. Deux moyens sont définis pour y parvenir : «identifier les évolutions possibles» d'une part, et «renforcer les convergences» d'autre part.

Constat : un degré secondaire I très diversifié

Sur le plan de ses structures, le degré secondaire I présente en Suisse romande et au Tessin un visage très diversifié (cf. article de Simone Forster : Le secondaire I à l'heure des réformes). D'autre part, ce degré est le siège depuis les années 50 et jusqu'à aujourd'hui d'un nombre important de réformes ou d'innovations. Un rapide tour d'horizon de la situation actuelle montre que la totalité des 8 cantons membres de la CIIP ont réformé le secondaire inférieur ces dernières années ou s'apprêtent à le faire partiellement ou plus globalement.

Au-delà des différences de structures qui reflètent principalement la place respective accordée à la différenciation interne (niveaux) ou externe (filières), les systèmes en vigueur au Tessin et en Suisse romande se caractérisent par :

- le degré de perméabilité entre les filières;
- le choix d'un corps enseignant spécialisé et/ou semi-généraliste;
- la présence ou non d'une certification en fin de secondaire I.

Un degré confronté à un monde en pleine évolution

Sous la poussée des changements qui affectent la société et des nouvelles demandes de formation qui en découlent, les systèmes scolaires sont confrontés à la nécessité de redéfinir la place et les objectifs du degré secondaire I à l'intérieur du système de formation dans son ensemble. Ils sont également amenés à repenser le rôle dévolu aux élèves dans les processus d'acquisition de connaissances et dans la vie de l'établissement scolaire, ainsi qu'à développer le travail en équipe et la collaboration interdisciplinaire entre enseignants. Les réformes actuelles dans le domaine pédagogique (notamment la création des Hautes Ecoles Pédagogiques et la nouvelle organisation des gymnases et du secondaire II en général) favorisent également une transformation de l'enseignement secondaire du premier degré.

Quelles convergences?

Les principaux points de convergence qui émergent de ce contexte en pleine évolution sont les suivants :

La gestion de l'hétérogénéité des demandes et des profils des élèves

Quelles que soient les solutions envisagées, les cantons sont amenés à répondre à cette exigence cruciale. Un échange d'information sur les expériences réalisées et une mise en débat de ces questions sur le plan intercantonal pourraient s'avérer très profitables à l'ensemble des cantons.

Le statut et la formation des enseignants pour le degré secondaire I

Cette question fondamentale est posée par la mise en place des HEP et le projet de règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignants secondaires. Elle intercepte plus largement l'interrogation sur les objectifs et la mission de base du degré secondaire I.

La place du secondaire I dans le système de formation

L'articulation entre le secondaire I et les deux voies de formation du secondaire II (enseignement professionnel et enseignement général) est au cœur de nombreuses réflexions et innovations. Le souci affiché d'assurer une meilleure fluidité entre ces deux voies de formation et de revaloriser la formation professionnelle a pour conséquence de renforcer au niveau du secondaire I sa dimension d'orientation et de préparation au choix personnel.

Les connaissances de base à transmettre

La réflexion actuelle sur la place du secondaire I dans le système de formation pousse à préciser les connaissances élémentaires et les apprentissages indispensables attendus de tous les élèves à la fin du degré secondaire I, sachant que la formation des élèves se poursuit au secondaire II, et plus largement au travers des dispositifs variés de perfectionnement et de formation continue.

La collaboration entre enseignants

La collaboration entre maîtres à l'intérieur d'une équipe pédagogique s'impose de plus en plus comme réponse à la nécessité d'assurer un enseignement moins cloisonné sur le plan disciplinaire et de faire face à des tâches éducatives et pédagogiques dont la complexité et la diversité est croissante.

Le rôle de l'établissement scolaire

Lieu de vie pour une communauté scolaire formée de jeunes et d'adultes et espace privilégié pour développer et réaliser un projet pédagogique, l'établissement scolaire prend une place de plus en plus importante dans la manière de penser la formation. Il représente également une unité pédagogique commune à l'ensemble des cantons, à partir de laquelle des formes variées de collaboration et de mise en commun pourraient être envisagées.

Quels moyens mettre en œuvre ?

Sur tous les points de convergence que nous venons d'évoquer, une collaboration intercantonale s'avérerait précieuse; elle pourrait prendre la forme d'échanges de réflexions et d'expériences, dans le cadre de journées d'étude, de groupes de travail ou de forum, ou de projets d'établissement coordonnés dans le cadre de programmes thématiques, ou encore de recommandations à l'intention des autorités scolaires.

Michel Nicolet

PISA : L'ÉVALUATION INTERNATIONALE DES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES DE 15 ANS

Pourquoi participer à une évaluation internationale ?

La Suisse a décidé de participer à une importante enquête de l'OCDE sur les compétences des élèves de 15 ans afin de pouvoir disposer d'informations utiles à la conduite des affaires scolaires et à l'amélioration de l'enseignement. Son nom : PISA (Programme for International Student Assessment). Son but est en effet de « produire des indicateurs de rendement scolaire utiles à la gestion des politiques éducatives, de manière régulière et efficace ». Le programme PISA permet d'obtenir trois types d'indicateurs : des indicateurs de base se rapportant aux connaissances, savoir-faire et compétences des élèves de 15 ans, des indicateurs contextuels montrant les relations qui existent entre ces compétences et des variables démographiques, sociales, économiques et scolaires; et des indicateurs de tendances temporelles.

Déroulement

Les évaluations auront lieu tous les trois ans, à partir de l'an 2000 et porteront simultanément sur la lecture, les mathématiques et les sciences. Cependant une des trois disciplines sera plus particulièrement étudiée : en l'an 2000 l'évaluation portera principalement sur la lecture; en 2003, sur les mathématiques, et en 2006, sur les sciences. Pour préparer l'évaluation de l'an 2000, une mise à l'épreuve des tests, du matériel et de la procédure aura lieu au cours du deuxième trimestre 1999. Plus de 100'000 élèves, âgés de 15 ans, de 34 pays, participeront à la première phase (voir liste page suivante).

Cette recherche est financée par la CDIP suisse et par la Confédération, par l'entremise de l'Office fédéral de la statistique, qui joue le rôle de directeur du projet pour la Suisse.

Et la Suisse romande ?

Dans un Etat fédéraliste comme la Suisse, ce sont des données cantonales que les chefs de département et les responsables scolaires souhaitent plus particulièrement obtenir. L'échantillon national sera donc élargi de manière à recueillir des données représentatives et valables par canton. Cette décision a été prise par la plupart des cantons de la Suisse romande, sur proposition du Conseil de la recherche en éducation de la CIIP.

En Suisse romande, un Consortium de recherche a été constitué dans le but de coordonner et d'animer le dispositif mis en place dans le cadre de l'enquête internationale PISA. Il vise à atteindre les objectifs principaux suivants :

1. assurer la participation active de la Suisse romande à l'enquête PISA, notamment au niveau de l'analyse conceptuelle de l'enquête, de sa mise en œuvre et de l'analyse des résultats;

2. analyser et communiquer des connaissances sur les acquis et les compétences des élèves utiles aux différents partenaires de Suisse romande (politiques, enseignants, formateurs, etc.);

3. développer à terme dans le cadre de la Suisse romande un réseau de compétences dans le domaine de l'évaluation des acquis et des compétences des élèves;

4. participer à la création de synergies entre les institutions de recherche de Suisse romande dans le domaine de l'évaluation, et susciter une dynamique de coopération et d'enrichissement mutuel.

Il est également chargé de la présentation de l'enquête à différents publics, de l'organisation de l'enquête en Suisse romande en collaboration avec les correspondants cantonaux, et de la diffusion des résultats.

Le consortium est constitué de deux instances : un groupe scientifique formé des chercheurs des centres partenaires et un groupe de mise en œuvre auxquels participent les correspondants cantonaux. Deux représentants du Syndicat des enseignants romands (SER) sont associés aux travaux de cette instance. Le Service de recherche en éducation du canton de Genève est le coordinateur principal du consortium. En lien avec l'IRDP, il a la responsabilité de gérer les contacts entre les institutions partenaires et assure la liaison avec la direction suisse de l'enquête PISA. Le bureau du Conseil de la recherche en éducation (CRE) appuie, soutient et vieille à la bonne exécution du travail du consortium romand. Il veille au respect et à la mise en œuvre du cahier des charges du consortium.

La passation des tests de la phase d'essai a lieu au printemps 1999 et la passation proprement-dite se fera au printemps 2000.

Jacques Weiss
Christian Nidegger

Participent à PISA

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Brésil
Canada
Chine
Corée
Danemark
Espagne
Finlande
Etats-Unis
France
Grèce
Hongrie
Islande
Irlande
Italie
japon
Jordanie
Lettonie
Luxembourg
Mexique
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Norvège
Pologne
Portugal
République Tchèque
Royaume-Uni
Russie
Suède
Suisse
Turquie

Pour tout renseignement
022/ 327 74 19, C. Nidegger

CONGRÈS PNR 33

EDUCATION ET FORMATION POUR LE XXIE SIÈCLE
VISIONS, MODÈLES, EFFICACITÉ

Manifestation de clôture du Programme national de Recherche 33 et congrès annuel 1999 de la Société suisse pour la recherche en éducation

Neuchâtel du 29 septembre au 2 octobre 1999

Mercredi 29.9 et jeudi 30.9 - Symposium scientifique international « Les conceptions de l'efficacité des systèmes de formation »

Vendredi 1.10 - Journée de travail « Etat et développement de la recherche en éducation »

Samedi 2.10 - Forum «Education et formation pour la société du XXIe siècle. Visions et modèles»

Programme détaillé et bulletins d'inscription disponibles auprès de

Congrès PNR 33 - SSRE - p.a. IRDP, c.p. 54, CH-2007 Neuchâtel
tél. 032/ 889 86 11, fax 032/ 889 69 71, e-mail : caroline.knupfer@irdp.unine.ch
Internet : http/agora.unige.ch/pnr33/cong99

TICINO : LA SCUOLA MEDIA VERSO UNA FASE DI MODERNIZZAZIONE (cf. aussi l'éditorial)

A meta degli anni settanta il Cantone Ticino ha avviato un profondo progetto di riforma del settore secondario I : la scuola media ha progressivamente sostituito la scuola maggiore e il Ginnasio. L'istituzione della scuola media e avvenuta sulla base di un piano comprendente quattro tappe biennali e ogni tappa ha comportato un vasto lavoro di preparazione nelle regioni interessate. E' solo a partire dal 1985 che la riforma è stata generalizzata in tutto il cantone. Ma già in questa prima fase, la scuola media ha continuato ad evolvere, a innovarsi secondo un modello che prevedeva sin dall'inizio alcune sperimentazioni concernenti, in particolare, l'organizzazione del ciclo di orientamento (8° e 9° anno di scuola). Nonostante questa scelta di optare per un modello evolutivo che costituisse una vera e propria «riforma nella riforma», all'inizio degli anni 90 si è avvertita la necessita di promuovere un processo di valutazione che contemplava diversi scopi : - compiere un bilancio della riforma realizzata, individuando correttivi alle strutture e alle norme di funzionamento sulla base dell'esperienza compiuta; - interrogarsi sugli aggiornamenti che la scuola deve proporsi per essere al passo con i tempi; - riaprire un dibattito interno per dar respiro critico e propositivo alle sue componenti e per cercare uno spirito di coesione attraverso la riflessione comune, l'apertura verso nuovi sviluppi e la ricerca di nuovi progressi.

Il processo ha impegnato per un periodo di quattro anni tutti gli operatori scolastici e si è articolata in tre momenti distinti : valutazione interna, esterna e politica. Nel corso di questo periodo si sono prodotti numerosi documenti, e i risultati scaturiti hanno permesso di identificare i punti critici e soprattutto gli ambiti di sviluppo per i prossimi anni. I molteplici rapporti pubblicati si sono trovati pienamente d'accordo perlomeno su un aspetto di sicura rilevanza : il modello della scuola media non è messo in discussione. In effetti, in base ai dati disponibili, la scuola media ha indubbiamente dato un esito più che soddisfacente in questi anni.

Nonostante questa prima importante conclusione si sono pure identificati dei margini di miglioramento e la necessita di un ulteriore adattamento all'evoluzione, osservato sul piano sociale ed economico.

I principali problemi riscontrati si possono ricondurre a questi tre aree principali :

- accentuare il carattere formativo-educativo della scuola;
- potenziare il ruolo e l'autonomia degli istituti;
- ripensare il modello organizzativo del ciclo di orientamento, valutando la possibilità di renderlo più modulare e in grado di offrire un progetto rinnovato e personalizzato agli allievi.

Considerata la necessita di approfondire le diverse proposte scaturite dalla valutazione e la complessita dei temi da affrontare, il Dipartimento, per avviare questa fase di modernizzazione, ha adottato una strategia in due tempi :

- a breve termine si sono apportati quei cambiamenti che sono compatibili con le disposizioni di legge attuali;
- a medio termine si sono istituiti due gruppi di lavoro incaricati il primo di rielaborare i programmi di studio e il secondo di formulare delle proposte di nuovi modelli strutturali.

Attualmente i due gruppi hanno concluso la prima parte del loro lavoro. Per quanto attiene il Gruppo programmi è di prossima pubbli-cazione un rapporto che contiene i materiali di lavoro per la riforma dei programmi (un primo documento «Elaborazione dei nuovi programmi della scuola media : documentazione e orientamento» era già stato distribuito a tutti i docenti), mentre il gruppo che ha studiato i modelli strutturali ha diffuso nel mese di maggio del 1998 un rapporto intitolato «Prospettive sulla scuola media».

In questo rapporto è contenuta una proposta di riforma che contempla diversi cambiamenti sia sul piano strutturale che su quello organizzativo.

Considerata la portata delle modifiche proposte si è ritenuto indispensabile promuovere una fase di consultazione e di dibattito con tutte le componenti coinvolte nel processo educativo sulle idee guida e sulle proposte formulate. Per quanto concerne questa fase di modernizzazione ci si trova in un momento particolarmente delicato in quanto si tratta di coinvolgere tutti gli attori nella costruzione del cambiamento. In effetti le esperienze condotte in questi ultimi decenni hanno evidenziato come l'introduzione di una innovazione in una struttura complessa qual è la scuola comporta molteplici problemi e soprattutto è

stata dimostrata la scarsa efficacia di un modello gerarchico e lineare. Per evitare che il divario tra l'innovazione auspicata e l'effettiva traduzione nella realta della classe sia notevole, occorre che il processo sia «costruito, vissuto, condiviso e negoziato con tutte le componenti».Le idee portanti dei due cantieri aperti - strutture e programmi - scaturiscono da un lungo processo di riflessione sul funzionamento della scuola media al quale hanno dato il loro incisivo contributo tutti gli attori del sistema scolastico e dalla volonta di migliorare la scuola media sul piano educativo, pedagogico e didattico.

Oggi ci troviamo proprio in questa fase dove le idee scaturite dai gruppi di lavoro devono essere conosciute, discusse, approfondite e verificate con i docenti, gli allievi, i quadri scolastici e i genitori.

Si tratta di un processo lungo e insito di ostacoli e difficolta, ma di importanza capitale se si vuole contribuire ad attuare un vero processo di modernizzazione della scuola media.

Francesco Vanetta

Résumé : La «scuola media» en phase de modernisation

Vers 1975, le canton du Tessin a réorganisé le secondaire I (cf. aussi l'éditorial), instaurant progressivement la Scuola media, qui devint une réalité pour tous les élèves en 1985. La réforme fut constamment expérimentale et évolutive.

Ensuite, dès le début des années 90 un processus d'évaluation fut mis en place pour tirer un bilan et apporter les corrections nécessaires sur la base de l'expérience vécue, s'interroger sur l'adéquation de l'école avec son époque, rouvrir le débat interne, rechercher la cohésion et aller vers de nouveaux progrès. Durant quatre ans tous les acteurs de l'école ont procédé à une évaluation interne, externe et politique, produisant de nombreux documents, identifiant les points critiques, et les ambitions de développement. En conclusion de ces travaux, le modèle de la Scuola media n'est pas remis en question, ses résultats étant plus que satisfaisants.

Il subsiste toutefois des marges d'amélioration et la nécessité d'une adaptation constante sur le plan social et économique. Il s'agit de renforcer le caractère « formatif éducatif » de l'école, le rôle et l'autonomie des établissements, et de repenser le modèle d'organisation du C.O., pour offrir un projet personnalisé aux élèves. Pour mettre en route cette phase de modernisation, le DIP a adopté une stratégie en deux temps : à court terme on apporte les changements compatibles avec les dispositions légales actuelles, à moyen terme, deux groupes de travail réélaborent les programmes d'études et formulent des propositions de nouveaux modèles structurels. Le groupe « programmes » est sur le point de donner les bases du travail pour la réforme des programmes, le groupe « modèles structurels » a diffusé, en mai 98, un rapport intitulé « Perspectives sur la Scuola media ». Suivra une phase de consultation avec toutes les personnes engagées dans le processus éducatif.

On se trouve à un moment particulièrement délicat car il s'agit d'impliquer tous les acteurs. En effet, l'expérience montre que l'introduction d'une innovation dans une structure complexe comme l'école est problématique, en outre, le modèle hiérarchique et linéaire a fait la preuve de son inefficacité. Pour éviter une trop grande divergence entre l'innovation souhaitée et la future réalité de la classe, il faut que le processus soit « construit, vécu, partagé et négocié avec toutes les personnes concernées ». Aujourd'hui nous nous trouvons vraiment dans la phase où les idées sorties des deux groupes de travail doivent être diffusées, discutées, approfondies et vérifiées avec les enseignants, les élèves, les cadres de l'école et les parents. Le processus est long et semé d'obstacles mais d'une importance capitale si l'on veut réaliser une vraie modernisation de la Scuola media.

ET EN SUISSE ALÉMANIQUE... ?

Chaque année le réseau suisse « Développements au degré secondaire I », effectue une enquête auprès de ses membres concernant les nouveaux développements au secondaire inférieur dans les divers cantons. Voici les résultats de l'enquête menée à la fin de l'année 1998, pour quelques cantons suisses alémaniques.

Réformes structurelles

Dans plusieurs cantons, priorité est donnée à l'évolution structurelle à différents niveaux et avec des problématiques variées. Ainsi, les cantons de Bâle-Campagne, Zurich, Soleure, Nidwald et la principauté de Liechtenstein se penchent sur la réorganisation du premier cycle secondaire :

Soleure envisage de simplifier et de réorganiser la structure des degrés supérieurs, qui se présente comme de loin la plus complexe de Suisse. Il n'y aura plus désormais que deux types d'écoles : la «Realschule» et la «Sekundarschule». L'école secondaire

sera par ailleurs divisée en classes normales et classes prégymnasiales. L'introduction de cours à niveaux et l'aménagement de passages plus aisés nécessitera le regroupement des classes secondaires dans un maximum de vingt localités, dont dix offriront la filière prégymnasiale.

Bâle-Campagne : le projet de modèle «école secondaire» prévoit un enseignement à niveaux et à trois degrés d'exigences. Mis en consultation, ce projet s'est heurté à une forte résistance de la part des organisations d'enseignants; en dépit du fait qu'une vaste enquête ait montré il y a quelques années que les enseignants ressentaient eux aussi le besoin d'une réforme.

La principauté du **Liechtenstein** souhaite, quant à elle, résoudre des problèmes, patents au degré supérieur, en introduisant un cycle d'orientation (7ème et 8ème années scolaires) avec deux classes en tronc commun et trois branches enseignées à différents niveaux. La consultation s'est terminée au mois d'octobre 1998, elle est en cours d'évaluation.

Dans le canton de **Zurich**, les décisions sont pendantes. D'ici à la fin de l'an 2000, les communes doivent en effet décider entre deux modèles : le modèle actuel en trois parties avec des passerelles plus aisées, ou le modèle «Gegliederte Sekundarschule» (école secondaire articulée), similaire au modèle proposé au Liechtenstein. Jusqu'ici, 29 communes, sur plus de 100 ayant des écoles secondaires, se sont exprimées à une majorité des deux tiers pour le modèle en trois parties.

A **Nidwald** – cas peu connu dans le reste de la Suisse – le niveau secondaire inférieur était caractérisé jusqu'en 1993 par des écoles de types distincts. Depuis lors, ont été testées deux variantes du modèle intégré, processus qui se terminera durant l'année scolaire 1999-2000 dans les sept communes concernées. La première variante, appliquée dans quatre communes, correspond sensiblement au modèle à classes hétérogènes en tronc commun avec des niveaux pour trois branches au lieu de deux (mathématiques, français, allemand). L'autre variante reprend le modèle expérimental zurichois avec deux groupes homogènes à exigences différentes et deux classes à niveaux pour les mathématiques et le français. La question qui se pose actuellement est de savoir comment les petites écoles isolées pourront se regrouper pour créer des synergies et diminuer les frais.

Evaluation du travail des élèves

Jusqu'ici, l'évaluation n'a pas été au centre des préoccupations du premier cycle secondaire. Font exception les cantons de Bâle-Ville et de Berne qui ont élaboré un concept d'évaluation dans le cadre de leur réforme structurelle. Cette année, deux nouveaux cantons de Suisse alémanique innovent en la matière : Fribourg (partie allemande) et Zoug.

Fribourg germanophone annonce un nouveau carnet scolaire qui contient des innovations intéressantes : pour chaque branche, il y a deux appréciations semestrielles, l'une portant sur les progrès dans l'apprentissage et l'autre sur les performances; appréciations qui sont rapportées sur un barème à quatre degrés. Des notes sont attribuées en fin de 7ème et de 8ème ainsi qu'aux deux semestres de 9ème année traduisent les performances réalisées par rapport aux objectifs. Après Berne, on a donc là un deuxième canton suisse alémanique qui passe à une promotion annuelle dans le secondaire inférieur.

Zoug a institué un groupe de travail, qui réfléchit au prolongement qu'il convient de donner à l'évaluation générale introduite au cycle primaire, afin d'assurer un système cohérent durant toute la scolarité obligatoire.

Observation des réformes

À **Bâle-Ville**, le cycle d'orientation a été introduit par étapes depuis 1994. Ce nouveau système (de la 5ème à la 7ème année scolaire) articule des classes hétérogènes et un enseignement à niveaux pour trois branches à partir de la 7ème. Une évaluation a été effectuée par l'Université de Fribourg, qui a révélé les forces et les faiblesses du nouveau cycle, et permis l'élaboration de recommandations visant à éliminer les faiblesses évidentes, dont les effets devraient se faire sentir durant l'année scolaire 1999-2000 déjà. Elles visent notamment une meilleure participation des élèves au plan d'études et à l'organisation de la vie scolaire, une révision de la conception du plan d'études, de l'évaluation et de l'enseignement par demi classes, un affinement des exigences d'enseignement, pour atténuer les décalages avec les possibilités des élèves, une stimulation de la motivation des élèves et la disparition de l'ennui à l'école.

Urs Voegeli-Mantovani
collaborateur au CSRE

NOUVELLES DE LA CIIP

Conseil de la coordination

Instrument nouveau que la Conférence s'est donné pour la conseiller et pour associer à son action l'ensemble des milieux concernés, le Conseil de la coordination s'est réuni pour la première fois le 3 novembre 1998.

Lieu de réflexion et d'échange de vues, adressant des avis et propositions à la Conférence, ce Conseil est composé de 25 personnes représentant les milieux d'enseignants, de responsables d'établissements scolaires, de parents d'élèves, de responsables des autorités scolaires administratives et de personnalités politiques issues des parlements cantonaux.

La première séance a permis de définir les tâches que ce Conseil entend se donner et les thèmes qu'il compte aborder au cours des prochaines rencontres (bisannuelles). Les sujets principaux suivants ont été esquissés : mesures de prévention, plans d'études cadre et objectifs de l'école, formation civique, nouvelles technologies, Europe, évaluation des systèmes scolaires de formation, cycles scolaires, libre circulation des enseignants.

Ecole supérieure d'art dramatique pour l'ensemble de la Suisse romande (ESAD)

Lors de sa séance du 26 novembre 1998, la CIIP a décidé de créer une Ecole supérieure d'art dramatique répondant aux besoins de formation de l'ensemble de la région. Elle sera ainsi appelée à se substituer aux sections professionnelles des conservatoires de Lausanne et Genève.

Se basant sur un rapport d'expertise qu'elle avait commandité, la CIIP a opté pour :

- la mise en place d'une seule institution de formation professionnelle supérieure d'art dramatique pour l'ensemble de la Suisse romande,
- une école localisée en un seul lieu (à déterminer),
- un enseignement professionnel basé sur l'interaction formation/emploi ; la collaboration avec les théâtres et la Télévision sera recherchée et devrait s'institutionnaliser,
- un programme de formation en réseau et mettant en oeuvre les compétences d'autres institutions,
- un diplôme correspondant aux exigences d'une reconnaissance de niveau suisse et international.

La phase opérationnelle de cette école sera mise en oeuvre d'ici à la fin de cet automne; il est prévu que l'ESAD ouvre ses portes à la rentrée 2000.

Moyens d'enseignement

Au cours de sa séance du 15 décembre 1998, la Commission romande des moyens d'enseignement (COROME), réunie en séance plénière, s'est prononcée sur les dossiers suivants :

Mathématiques 7-8-9ème

L'avant-projet relatif à ce futur moyen, qui a été mis en consultation à l'automne dans les cantons romands, il a été accepté (sous réserve de l'accord ultérieur de la CIIP). Les travaux de rédaction proprement dite peuvent dès lors commencer.

Eveil au langage / ouverture aux langues (EOLE)

Egalement mis en consultation dans les cantons romands à l'automne, l'avant-projet décrivant ces supports didactiques a suscité bon nombre de discussions. Bién que la thématique d'Eveil au langage / ouverture aux langues ne soit pas remise en cause, dans son principe, plusieurs difficultés liées à la mise en oeuvre et faisabilité de ce futur moyen (intégration de ces activités dans les grilles horaires et les plans d'études, application de ces activités sur l'ensemble de la scolarité, des degrés -2 à +9, etc) ont été relevées. Dans ces conditions, il a été décidé de privilégier, dans un premier temps, une « implantation sectorielle » d'activités EOLE dans les cantons romands et de redimensionner quelque peu le projet initial.

En outre, sur les deux dossiers susmentionnés, une procédure d'appel d'offres en vue de rechercher un éditeur privé intéressé à ces futurs moyens, a été lancée par le secrétariat général entre novembre et décembre 1998.

Allemand - plateforme SOWIESO

La plateforme SOWIESO répond au souci d'aménager la transition vers le volume 2 de la nouvelle collection d'allemand SOWIESO (adoptée par la CIIP en mai 1998) pour les élèves de 7ème année ayant utilisé, dans les degrés précédents, les collections TAMBURIN et AUF DEUTSCH ! Elle comprend deux ensembles de composants : alpha (livre de l'élève, sous la responsabilité de la maison Langenscheidt) et beta (glossaire d'apprentissage et guide du maître sous la responsabilité de COROME). Le manuscrit de cette plateforme SOWIESO (composants alpha) a été adopté à l'unanimité lors de cette dernière séance de COROME de l'année 1998.

Procédure d'intégration de la CRFP et de la CCO aux activités de la Conférence

A l'occasion de la première séance de l'année 1999 de la CIIP, le 11 février, l'intégration des conférences des chefs de service de la formation professionnelle (CRFP) et des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle (CCO) - ainsi que le prévoient les nouveaux statuts de la Conférence - est entrée dans une phase plus opérationnelle. S'agissant de la CRFP, le Secrétaire général est chargé de clarifier, avec le délégué de la CRFP, les modalités de collaboration de cette conférence aux travaux de la CIIP et de préparer les documents utiles à la Conférence pour se prononcer. Eu égard à la CCO, le secrétariat général a repris dès le 1.1.1999 la gestion et la comptabilité des diverses rubriques précédemment administrées par la CCO (notamment le Fonds intercantonal de la documentation et le Fonds multimédia) ; d'autre part, la commission de l'information et de la documentation en matière d'information et d'orientation professionnelle (CIDOSP) a été officiellement instituée.

Commission pédagogique

Instituée par la CIIP en mai 1998 en qualité d'instrument de travail et de conseil de la Conférence pour les questions d'ordre essentiellement pédagogique, la Commission pédagogique a tenu sa première séance le 3 mars 1999, à Neuchâtel.

Composée de 17 personnes, désignées en novembre 1998 pour leurs compétences personnelles, provenant du primaire, du secondaire (I et II), de la formation professionnelle, de l'administration scolaire et de la didactique ou recherche des disciplines dites principales, la commission pédagogique peut être chargée d'élaborer et d'évaluer des projets de coordination dans les domaines des plans d'étude, des méthodes d'enseignement, des moyens didactiques, de l'évaluation du travail des élèves, de la formation des enseignants, en vue d'éventuelles décisions de coordination. En bref, elle veille à la cohérence d'ensemble des propositions à caractère pédagogique soumises à la Conférence. Mme Jacqueline Pellet, adjointe au chef de service de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire du canton de Vaud, a été nommée à la présidence de la Commission pédagogique.

Cette première séance a surtout permis aux membres de la Commission de se présenter, de préciser leurs attentes et de définir plus clairement le mandat de la Commission pédagogique. Celui-ci doit s'inscrire dans le cadre du programme quadriennal que les Chefs de Département se sont donné pour 1997-2000. Une des priorités de la Commission sera la refonte des plans d'études cadre.

Caroline Codoni-Sancey

IRDP - NOUVELLES PUBLICATIONS

Niamakibro, L. (1998). Acquisitions en mathématiques en fin de cinquième et de sixième primaire. *Neuchâtel : IRDP (Recherches 98.103)*

Soussi, A. et al. (1998). Comprendre l'oral n'est pas si facile! : représentations de l'oral et compréhension de quelques genres publics oraux en sixième. *Neuchâtel : IRDP ; Le Mont-sur-Lausanne : Loisirs et pédagogie (LEP)*

Weiss, J. (1998). Une évaluation informative pour la régulation des apprentissages et des formations. *Neuchâtel : IRDP (Recherches 98.104)*

Tinche Christinat, C. (1999). La résolution de problème appliquée à l'évaluation d'une innovation : le cas de l'enseignement des mathématiques en Suisse romande. *Neuchâtel : IRDP (Recherches 99.101)*

Fenêtre sur l'Europe

Quels collèges dans les pays industrialisés ?

Entre 1955 et 1965, nombre de pays européens remettent en question les structures scolaires héritées du passé. On critique les ségrégations et on préconise une organisation plus démocratique de l'enseignement. La vague des réformes du secondaire premier cycle va déferler dans l'Europe des années 60 et 70. L'accord est général sur les finalités. Les structures issues de ce grand élan éducatif sont toutefois diverses.

Au Danemark, en Finlande, en Suède, en Islande, en Norvège et au Portugal, l'enseignement obligatoire se déroule sans division entre le primaire et le secondaire. La structure y est unique. La France adopte deux réformes, en 1959 et en 1963, qui s'achèvent, en 1975, par l'unification complète des collèges. Ces derniers accueillent tous les élèves de 12 à 16 ans (réforme Haby). L'Angleterre ouvre ses *comprehensive schools* et l'Italie sa *scuola media.*

Le modèle du collège unique l'emporte en Europe. En effet, sur dix-huit pays, seuls six connaissent un enseignement divisé en filières ou en établissements d'exigences inégales (Allemagne, Autriche, Luxembourg, Belgique, Liechtenstein et Pays-Bas). Les Pays-Bas et l'Allemagne compensent leur politique de différenciation par des programmes communs dans les divers types d'écoles. L'orientation est le fait des enseignants et des conseillers avec, parfois, la collaboration des services psychologiques (Belgique et Luxembourg). La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas sont les seuls pays européens à proposer un enseignement professionnel dans les collèges secondaires. En Allemagne, une initiation aux métiers, incluant des stages de travail, est obligatoire pour tous les élèves des collèges secondaires. Dans les six pays à filières, il existe des passerelles mais elles ne sont empruntées, en général, que par les élèves qui échouent dans les sections à exigences élevées.

Nombre de pays, du Nord de l'Europe surtout, offrent aux parents le libre choix de l'école. Cette politique vise à encourager les établissements à affiner leur profil de formation et à améliorer la qualité de leurs prestations.

Simone Forster

POLITIQUES DE L'ÉDUCATION ET INNOVATIONS

Bulletin de la CIIP

Adresse :

Faubourg de l'Hôpital 43 - Case postale 54 - 2007 Neuchâtel, tél. 032/ 889 86 16 - fax 032/ 889 69 71 - E mail : corinne.martin@ne.ch, site Internet : http://www.ne.ch/ciip/

Comité de rédaction :

Jean-Marie Boillat, Caroline Codoni-Sancey, Simone Forster, Corinne Martin, Jacques Weiss

Rédaction : Simone Forster

Assistance à la rédaction et conception : Corinne Martin